



FAQ

Des polices faciles à **comprendre**.
Une assurance **abordable**.







Pour vous : simplement et sans effort.

Les polices d'assurance vie temporaire du RAEO vous offrent, à vous et à votre famille, une vaste gamme de couvertures, de durées et d'options pour répondre à vos besoins.

Vous pouvez choisir parmi nos polices d'assurance temporaires renouvelables ou non renouvelables, avec des durées de 10 à 100 ans. Le montant assuré, avec un minimum de 100 000 \$, peut atteindre jusqu'à 1 000 000 \$ pour certains groupes d'âge.

En suivant quelques étapes simples en ligne ou en parlant à un membre de l'équipe du RAEO, vous pourriez être admissible à une autorisation immédiate de votre proposition, avec une assurance vie en vigueur en quelques minutes.

Une couverture personnalisée en toute simplicité, qui est là lorsque vous en avez le plus besoin.

Nous offrons de nombreuses options de régimes d'assurance vie temporaire, pour que vous puissiez choisir celle qui répond à vos besoins uniques. Nous offrons trois différents types de régimes d'assurance vie temporaire :

Temporaire renouvelable, Temporaire non renouvelable et le régime **Temporaire 100 ans**.



L'assurance vie temporaire est un type d'assurance vie qui paie un montant forfaitaire (prestation de décès) si la personne assurée décède pendant la durée du contrat de la police. Le montant forfaitaire peut aider les êtres chers (bénéficiaires) à payer des frais funéraires, des dépenses quotidiennes, des paiements hypothécaires et/ou le solde du prêt hypothécaire, des frais de garde ou le coût de l'éducation des enfants. Nos régimes d'assurance vie temporaire peuvent avoir une durée de **10, 15, 20, 25 ou 100 ans**, selon vos besoins et votre âge au moment de la proposition. Les proposant.e.s âgé.e.s de 18 à 45 ans pourraient être admissibles à de l'assurance d'un montant pouvant atteindre **1 000 000 \$**.



Pouvez-vous me donner un survol de vos options d'assurance vie temporaire?



Certainement. Vous trouverez à la prochaine page un tableau résumant nos options d'assurance vie temporaire, souscrites par Teachers Life.

Nos produits d'assurance vie en un coup d'œil

	Assurance vie temporaire non renouvelable	Assurance vie temporaire renouvelable	Assurance vie Temporaire 100 ans
Âges d'admissibilité :	Temporaire 10 : 18 à 60 ans Temporaire 15 : 18 à 55 ans Temporaire 20 : 18 à 50 ans Temporaire 25 : 18 à 45 ans	Temporaire 10 : 18 à 60 ans Temporaire 15 : 18 à 55 ans Temporaire 20 : 18 à 50 ans Temporaire 25 : 18 à 45 ans	Temporaire 100 : 18 à 65 ans
Montant d'assurance De 100 000 \$ à 1 000 000 \$	De 18 à 45 ans : 1 000 000 \$ De 46 à 50 ans : 500 000 \$ De 51 à 55 ans : 250 000 \$ De 56 à 60 ans : 150 000 \$	De 18 à 45 ans : 1 000 000 \$ De 46 à 50 ans : 500 000 \$ De 51 à 55 ans : 250 000 \$ De 56 à 60 ans : 150 000 \$	De 18 à 45 ans : 1 000 000 \$ De 46 à 50 ans : 500 000 \$ De 51 à 55 ans : 250 000 \$ De 56 à 65 ans : 150 000 \$
Proposition	Traitement simplifié et proposition instantanée ou souscription si d'autres renseignements médicaux sont requis	Traitement simplifié et proposition instantanée ou souscription si d'autres renseignements médicaux sont requis	Souscription seulement.
Questionnaire médical	Oui	Oui	Oui. Examen médical et test de liquides corporels pourraient être requis.
Si approuvée, couverture en vigueur	Autorisation immédiate ou dans 4-6 semaines si d'autres renseignements médicaux sont requis	Autorisation immédiate ou dans 4-6 semaines si d'autres renseignements médicaux sont requis	Si approuvée, couverture en vigueur dans 4-6 semaines
Âge maximal à l'expiration	70	70	À vie (la couverture se poursuit après le 100e anniversaire de l'assuré)
Valeur de rachat	Aucune	Aucune	Aucune
Renouvelable/transformable	Non	Renouvelable seulement	Non
Primes	Primes égales tout au long de la durée du contrat	Primes égales tout au long de la durée du contrat initial; une hausse progressive des primes s'applique au renouvellement	Les primes sont uniformes pendant toute la durée de la police d'assurance et doivent être payées jusqu'au 100e anniversaire de l'assuré.

Tous nos produits d'assurance vie temporaire offrent une garantie pour maladie terminale, soit une prestation de décès versée par anticipation jusqu'à 50 % (avec un plafond de 50 000 \$) du montant de la police, pour vous aider à couvrir, par exemple, des frais inattendus liés à des rendez-vous médicaux, etc. Vous pourriez y être admissible si votre police est en règle depuis au moins 2 ans et vous avez reçu un diagnostic de maladie terminale avec espérance de vie d'au plus 18 mois. Il y a certaines conditions à remplir.



Comment puis-je faire une proposition d'assurance vie temporaire?



Pour faire une proposition, vous pouvez composer le **1 800 267-6847** pour parler à l'un.e des agent.e.s autorisé.e.s du RAEO ou rendez-vous à : www.raeo.com/Produits/Assurance-vie pour obtenir un devis rapide et remplir la proposition en ligne à votre convenance, 24 heures sur 24.



Quelle est la différence entre une police d'assurance vie temporaire renouvelable et non renouvelable?



Nos régimes d'assurance vie temporaire non renouvelables vous offrent de la couverture pour la durée de contrat choisie. Une fois le contrat terminé, votre couverture prend fin aussi. Si vous désirez continuer à avoir de l'assurance vie temporaire, vous devez présenter une proposition pour une nouvelle police. Les régimes d'assurance vie temporaire renouvelables se renouvellent automatiquement à la fin de la durée initiale du contrat et ne sont pas assortis d'exigences comme un questionnaire sur l'état de santé ou de preuve médicale au renouvellement. Il est important de noter que les primes augmentent au renouvellement selon l'âge actuel de la personne assurée. Les régimes renouvelables et non renouvelables diffèrent aussi au chapitre des primes, qui sont généralement moins élevées pour un régime non renouvelable. Vous pourriez être admissible à une approbation immédiate pour un régime renouvelable ou non renouvelable au moment de votre demande initiale.

Pour le régime non renouvelable Temporaire 100 ans, la police est en vigueur jusqu'à ce que la personne assurée atteigne l'âge de 100 ans. Avec cette police, vous aurez l'esprit en paix, sachant que vos êtres chers ne seront pas sans ressources à votre décès. Les primes du Temporaire 100 ans sont généralement beaucoup plus élevées que pour les autres régimes.



Comment vos polices d'assurance vie temporaire diffèrent-elles d'une police d'assurance vie permanente?



Une police d'assurance vie temporaire est en vigueur pour une période de temps précise, soit la durée. La durée peut être un certain nombre d'années ou prendre fin lorsque vous atteignez un certain âge (p. ex., 70 ans pour nos polices temporaires à durée de 10 à 25 ans et 100 ans pour notre police Temporaire 100). Vous payez des primes jusqu'à la fin du contrat. En retour, vos bénéficiaires reçoivent une prestation de décès exempte d'impôts si vous décédez pendant la durée du contrat. Une fois la durée écoulée, votre couverture prend fin et vous cessez de payer des primes.

Nos régimes d'assurance vie temporaires sont offerts avec des durées de 10, 15, 20, 25 et 100 ans, après lesquelles la couverture arrive à échéance. Tout simplement, l'assurance vie temporaire est plus facile à comprendre et ses primes sont moins élevées. L'assurance vie permanente est une forme d'assurance vie qui vous couvre de la date d'entrée en vigueur de la police jusqu'au jour de votre mort, c.-à-d. pour votre vie entière.

De plus, ce type d'assurance vie combine une couverture d'assurance avec des investissements. La plupart des polices d'assurance vie permanente ont une valeur de rachat. À mesure que vous payez les primes d'une police d'assurance vie permanente, une partie de ces primes est investie et génère de la valeur. La personne qui détient la police peut avoir accès à cette valeur de rachat en retirant des sommes ou en empruntant sur celle-ci. Puisque la couverture s'étend sur toute une vie et que vous conservez une partie de ce que vous y versez, l'assurance vie permanente est généralement assortie de primes élevées.



Que faire si je ne suis pas certain.e du montant de couverture dont j'ai besoin?



Nous avons ce qu'il vous faut! Nos agent.e.s autorisé.e.s peuvent vous aider à déterminer la couverture et la durée qui répond à vos besoins. Nous offrons aussi des outils en ligne, comme notre outil d'évaluation des besoins financiers et notre calculatrice de devis rapide qui vous permet de comparer les différentes options et les tarifs mensuels en vue de répondre à vos besoins financiers et de respecter votre budget mensuel.



Est-ce que je peux annuler à n'importe quel moment?



Oui, nous comprenons que vos besoins pourraient changer pendant la durée du contrat. Vous pouvez nous appeler au **1 800 267-6847** pour nous en informer. Nous offrons aussi le remboursement complet de votre police si vous changez d'avis dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de votre police.



Qui est Teachers Life?



Teachers Life est un assureur de longue date bien connu qui protège le personnel du monde de l'éducation et leurs familles depuis 1939. Il s'agit d'une compagnie d'assurance soumise à la réglementation fédérale avec une excellente relation avec tous les organismes de réglementation provinciaux, qui est un partenaire de confiance du RAEO depuis des décennies. L'entreprise a été fondée par du personnel du monde de l'éducation pour répondre aux besoins de la communauté scolaire.







RAEO

1 800 267-6847

llbrequests@raeo.com

raeo.com

Teachers Life

416 620-1140 | Sans frais : 1 800 668-4229 | Téléc. : 416 620-6993

insuring@teacherslife.com

teacherslife.com



OTIP RAEO®



Teachers Life